

---

Première Session, Vingt et unième Parlement, 13 George VI, 1949.

---

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

**BILL 2.**

Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.

---

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES  
LE 11 OCTOBRE 1949.

---